

LIVRET D'ACCUEIL DU NOUVEAU DIRIGEANT

VERSION 1
FÉVRIER 2016

ANIMER

FORMER

GÉRER

JOUER

REPRÉSENTER

À LA DÉCOUVERTE
DU CLUB

Vous êtes un bénévole, vous avez
été nouvellement élu au poste de
directeur

FFTT
Fédération Française
de Tennis de Table



Gérer Débuter

En s'engageant dans le monde associatif et plus particulièrement au sein de la grande famille du tennis de table en France, les dirigeants font face à de nombreuses responsabilités immédiates, plus lointaines, régulières ou ponctuelles.

Cette partie met donc en lumière les principaux points à prendre en compte lorsqu'on débute dans une association de tennis de table.

Après les premiers aspects réglementaires, on passe de la création à la gestion. La prise en compte de l'environnement et des outils à disposition permet un gain de temps et une efficacité accrue pour la réussite sportive de l'association.

- Le rôle des instances
- L'organisation de la Ligue
- La constitution du club
- La gestion quotidienne du club
- Les outils de gestion
- Les technologies au service du ping
- L'environnement du club



LE RÔLE DES INSTANCES



Le rôle d'une Fédération

Comme son nom l'indique, le rôle d'une fédération est de fédérer, rassembler, regrouper l'ensemble des acteurs d'un sport, ici le tennis de table pour des décisions et actions partagées autour d'un projet commun.

La Fédération Française de Tennis de Table, affiliée à l'ETTU et l'ITTF devient garante des règles de jeu et des règlements des compétitions.

Au niveau national, la Fédération reçoit une délégation de service public par le Ministère, qui se décline à chaque niveau selon des modalités différentes.

La Fédération a pour rôle d'organiser la pratique, de la fédérer au sein de ses structures. Elle participe également à l'émergence des athlètes de haut niveau et est responsable des équipes de France.



Le rôle d'une Ligue

Une ligue régionale est le 1^{er} échelon comme relai des politiques fédérales et politiques publiques auprès des comités départementaux et clubs.

Elle coordonne, développe et règlemente la pratique sur son territoire par délégation de la Fédération.

Elle assure donc des missions régaliennes de gestion des affiliations, licences, mutations mais aussi coordonne les actions de formation, de développement des pratiques, de détection et d'entraînement des talents vers la performance.

Elle soutient, conseille et oriente les comités départementaux dans leurs projets ainsi que les clubs concernés par l'emploi principalement ou organisateurs d'événements sportifs.

Le rôle d'un Comité Départemental

Le comité départemental est la seconde instance décentralisée de la Fédération. Elle est le premier et **principal interlocuteur des clubs**. Elle répercute la politique fédérale, via la politique régionale ou territoriale au service des clubs de son territoire délimité.

Il assure également ses fonctions régaliennes de gestion et d'organisation des compétitions et les actions de son niveau territorial pour le développement des pratiques, la détection des talents et l'accompagnement des clubs.

Le rôle d'un Club

Le club est la porte d'entrée du licencié au sein du mouvement associatif.

Il a en charge de pouvoir **proposer de la pratique et des services** via la prise de licence.

Il propose à ses adhérents des créneaux pour jouer, un encadrement de la pratique, un accès aux compétitions individuelles, aux compétitions du club. Le club favorise la vie associative, le lien social et la cohésion.

Au delà des compétitions, les clubs sont tous affiliés à la même fédération et peuvent s'associer dans des buts communs et notamment le développement de la pratique du tennis de table.

Le saviez-vous ?

Par l'affiliation, la structure a des droits et des devoirs. L'existence d'une ligue ou d'un comité n'a de sens que par l'existence d'une fédération. Un club affilié n'a de sens que par l'existence des instances supérieures.

La licence est le lien d'appartenance entre le pratiquant et cette fédération. Il est du devoir des clubs de licencier tous ses adhérents !



L'ORGANISATION DE LA LIGUE



Chaque association de tennis de table de la région Centre-Val de Loire, affiliée à la FFTT, détermine un délégué la représentant en Assemblée Générale. L'ensemble des délégués élitent 24 membres pour 4 ans. Ceux-ci constituent le Conseil de Ligue auquel s'ajoute un représentant de chaque comité désigné par celui-ci.

Les tâches sont réalisées par des commissions qui se réunissent entre 2 et 4 fois par an. Les commissions travaillent ensemble au sein d'un même pôle. Elles soumettent ensuite leurs propositions au Conseil de Ligue pour une mise en action par les collaborateurs salariés au siège de la Ligue à Salbris ou au Pôle Espoir à Tours sous couvert de leur référent élu.

Le Conseil de Ligue se réunit environ 5 fois par saison. Il sert à informer l'ensemble des dirigeants des actions réalisées et en cours, à délibérer sur les choix soumis par les commissions.

Un bureau directeur composé des 9 membres principaux délibèrent des principales actions et du suivi au quotidien.

Le Pôle Administratif et Financier

Secrétariat

Le secrétariat a la charge de la gestion des affiliations, des licences, des problématiques administratives des clubs. Elle traite les courriers, prépare et envoie les convocations, les courriers et autres demandes administratives des élus et collaborateurs.

Finances

Le Bureau anticipe, prévoit et finance les projets de la Ligue.

Il regarde les économies à faire et étudie les dépenses ou investissements à réaliser.

Il proposera des améliorations et les budgets prévisionnels.

Instance Régionale de Discipline

L'Instance Régionale de Discipline est saisie suite à un rapport de juge arbitre, de dirigeants ou de joueurs. Elle délibère des problèmes de comportements survenus lors de compétitions ou de la vie des associations.

Statuts et règlements

La commission veille au respect des statuts et règlement intérieur et en prépare les modifications.

Elle élabore tous les règlements nécessaires au fonctionnement des organes fédéraux.

Elle examine la recevabilité et procède à la validation des mutations et des fusions, conformément aux règlements administratifs en vigueur.

En cas de modifications, elle veille à ce que les statuts et règlements des ligues et comités départementaux soient en conformité avec ceux de la Fédération.

Elle règle les litiges administratifs.



Vivez au cœur du Ping!

www.liguecentrett.com

LIGUE
CENTRE - VAL DE LOIRE
TENNIS de TABLE

Le Pôle Développement

Promotion/Communication

Cette commission travaille sur les actions visant à promouvoir le tennis de table. Elle gère le site Internet, les outils de communication créés à destination des clubs et comités. Elle propose aussi des promotions spécifiques pour dynamiser le ping et anime les réseaux sociaux. Elle assure les récompenses des compétitions régionales.

Sport dans l'entreprise

Cette commission organise le tennis de table pour les entreprises. Gestion d'un championnat par équipes, de compétitions individuelles pour les personnes inscrites sous le nom de leur entreprise.

Equipements/Matériel

Cette commission est habilitée à visiter les salles pour les homologuer. Elle suit le stock matériel de la Ligue. Elle sert également de relai dans le cadre du schéma directeur des équipements sportifs pour établir les priorités dans l'aménagement et la construction de salles.

Emploi-Formations

Cette commission organise le dispositif de formations dans les différentes branches de l'arbitrage, de la technique ou pour les dirigeants.

Féminines

Cette commission travaille sur le développement de la pratique féminine sur le territoire : stages, valorisation des adhérentes, faciliter l'accès aux responsabilités, développement du Fit Ping Tonic et permettre l'accès à des compétitions adaptées.

Commission Territoriale de développement

Cette commission coordonne l'ensemble des commissions liées au développement. Elle se veut l'émanation de la ligue, des comités et des clubs. Elle est vigilante sur l'évolution des attentes et du sport en France. Elle propose différentes actions sur les nouvelles pratiques (ping santé, ultimate ping, etc...).

Le Pôle Sportif et Technique

Sportive

Cette commission traite de l'ensemble des compétitions : l'organisation sportive du championnat par équipes et critérium fédéral, titres, coupes.... Gestion sportive, des résultats, des litiges, lien avec les organisateurs, cahiers des charges à respecter...

Arbitrage

Cette commission fait en sorte que toutes les compétitions sur le territoire soient jugées arbitrées et arbitrées par des personnes diplômées. Elle nomme les Juges Arbitre et arbitres des compétitions régionales. Elle accompagne puis sanctionne les clubs qui ne mettent pas à disposition un juge en fonction du niveau de son ou de ses équipes de championnat.

Technique

Cette commission soutient, coordonne et harmonise le travail des différents départements pour les jeunes. En lien avec l'ETR, elle organise le recrutement et la détection des jeunes, ainsi que des compétitions spécifiques : les Intercomités, les Interclubs. Elle coordonne également la Méthode Française.

Médicale

Le médecin régional (poste obligatoire dans le comité directeur) coordonne et assure le suivi médical des athlètes listés par le Ministère des sports.



Qu'est ce qu'un club de Tennis de Table ?

Un club de Tennis de Table est une association de loi du 1^{er} juillet 1901 affiliée à la Fédération Française de Tennis de Table.

Quels sont les besoins minimaux ?

- Créer une association (être 3 personnes minimum pour les 3 postes obligatoires).
- S'affilier à la Fédération Française de Tennis de Table par le biais de la Ligue.
- Un lieu de pratique pour organiser l'activité.

Les étapes de création

1 - Assemblée Générale constitutive qui :

- désigne un bureau et/ou comité directeur constitué à minima d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire.
- approuve également ses premiers statuts et éventuellement son règlement intérieur.

2 - Dépôt des documents (PV AG et constitution du Bureau) à la préfecture dont dépend le siège social du club. Le récépissé de déclaration (et/ou la publication au Journal Officiel valide officiellement l'existence de l'association).

3 - La structure s'affilie ensuite à la FFTT. Pour cela, il faut contacter le comité départemental ou la ligue qui vous accompagneront dans vos démarches.

Contacts :

- Votre Comité départemental
- La Ligue du Centre :
liguecentrett@wanadoo.fr
02 54 96 14 28



La lecture du livret d'accueil du **nouveau dirigeant** édité par la fédération en mars 2016 (document accessible sur son site internet) et distribué lors des Assemblée Générale des Comités départementaux 2016. C'est un point de départ incontournable pour tous les dirigeants de club pongiste.

Les droits et les devoirs du club

L'affiliation à la FFTT accorde plusieurs droits aux clubs :

- Participation aux compétitions et actions de la Fédération et de ses instances.
- Le club bénéficie de voix lors de l'assemblée générale du comité et de la ligue afin d'élire les membres, de voter les budgets et de définir les projets associatifs des structures.
- Bénéficie des services des comités et ligues pour l'organisation de la pratique.
- Utilisation des logos des instances (comités, ligue, FFTT) pour ses publications et actions de promotion, compétitions, grands événements...

En contrepartie, des devoirs s'appliquent également :

- Respecter les règles administratives et comptables d'une association.
- Respecter les statuts et règlements fédéraux déclinés localement.
- Prendre une licence à tous les adhérents du club.
- Honorer de sa présence les Assemblées Générales du Comité et de la Ligue.

Le saviez-vous ?

Nous pouvons réaliser vos démarches de création en ligne...





LA GESTION QUOTIDIENNE DU CLUB

Comme pour la fiche précédente, la lecture du livret d'accueil du **nouveau dirigeant** édité par la fédération est un préambule aux éléments de cette fiche.



Les documents administratifs et financiers



Le club doit constituer son registre spécial et conserver les documents importants dont les déclarations au Journal Officiel, les statuts, le règlement intérieur qu'il conservera à vie avant d'éventuelles modifications. Les documents financiers (bilans et compte de résultats doivent être conservés au moins 10 ans).

Le Tableau de bord d'une saison sportive :

- **Juin/Juillet** : AG du club et ré affiliation.
- **Août/Septembre** : réinscriptions et engagements aux compétitions.
- **Octobre/Novembre** : paiement des premières échéances locales.
- **Décembre/Janvier** : coordonner le changement de phase, 2^{èmes} échéances financières.
- **Février/Mars** : engagements compétitions/formations.
- **Avril/Mai** : suivi des compétitions, préparation saison suivante.

Les obligations et rôles du dirigeant :

- **Réaliser l'Assemblée Générale.**
- **Organiser un comité de direction**, les prises de décision et la divulgation des décisions auprès des membres et licenciés.
- **S'affilier** et se ré-affilier chaque année.
- **Prévoir, Organiser, Coordonner, Contrôler** les activités du club.



Déléguer et s'organiser

- Réalisation d'un organigramme du club et répartition des tâches des élus bénévoles.
- Répartition des missions par secteurs ou commissions : Logistique/Matériel, Sportive/Compétitions, Animation/Jeunes, Communication.

Dans la rubrique structurer, vous retrouverez des exemples des différents rôles qui peuvent être affectés aux dirigeants et responsables au sein du club.



La délégation permet de réaliser plus de chose et de travailler en équipe. C'est le principe même de l'association.

LES OUTILS DU QUOTIDIEN



Pour gagner du temps et permettre une gestion plus simple d'une partie de vos tâches, vous devez connaître puis maîtriser un certain nombre d'outils au service des clubs ou de leurs instances.



Chaque comité départemental et la Ligue sont à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser.



Le web est devenu une valeur sûre de la communication directe. Retrouvez de nombreuses informations sur les sites de votre comité départemental, Ligue et Fédération.

L'Intranet de la Fédération : SPID (Système Pongiste d'Information Décentralisé)



SPID se décompose en plusieurs parties reliées entre elles. Il est très important dans la vie du club car c'est le logiciel de suivi de toutes les instances fédérales. L'espace pour le club est L'**Espace Mon Club**.

C'est l'interface qui permet aujourd'hui de réaliser l'affiliation, les licences des joueurs du club, de consulter les résultats de compétition, commander du matériel ou kits et programmes fédéraux...

Il faut aussi chaque année réaliser une mise à jour dans cet Intranet, les informations du club (adresse précise, nombre d'aires de jeu, noms des membres du bureau...), il faut aussi mettre à jour dès qu'il y a un changement dans ces éléments.

Les dossiers partagés entre membres du club

Pour gagner du temps, notamment dans les petites structures, partagez et sauvegardez vos documents sur le web à partir des outils existants (**owncloud, dropbox, google drive...**). Cela permet d'avoir l'ordinateur du club en accès libre pour ses membres. Les documents peuvent être mis à jour directement par les personnes concernées et accessibles à tout moment par toute personne habilitée.

Utilisez également les nouvelles technologies dans les tâches quotidiennes pour vous faciliter la vie type doodle pour caler une date de réunion, **Skype** ou **Hangout** pour une réunion en audio ou visio conférence... (voir fiche Mieux communiquer en interne).



Les nouvelles technologies pongistes

Pour s'adapter à l'évolution de la société et des attentes, plusieurs outils vont voir le jour ou se développer. La nouvelle **application FFTT** en est le dernier exemple (statistiques de joueurs, accès aux résultats, justificatif de licence...).

Les systèmes de réservation et de paiement en ligne sont aussi déjà largement répandus dans d'autres sports (tennis, foot five...).



JOUERAUPING.COM

Système de réservation pour gérer les tournois, les événements des clubs. Jouerauping recense également l'ensemble des lieux de pratique, de la table de béton en extérieur aux tables des clubs.

jouerauping.com



CAM-PING

Cet outil localise les campings proposant l'activité tennis de table. Tous les étés, un challenge inter-camping est mis en place et récompense les vainqueurs des différents tournois.

cam-ping.fr



PINGENGLAND

A l'image de Jouerauping en France, ce site recense l'ensemble des lieux de pratique en Angleterre et favorise la pratique en extérieur avec des événements spécifiques organisés.

pingengland.co.uk



UBERPONG

Uberpong propose une vision ouverte de l'activité avec un recensement des lieux de pratiques dans le monde et permet également la commande de raquettes personnalisées.

blog.uberpong.com



L'ENVIRONNEMENT DU CLUB

L'environnement, c'est tout ce qui cohabite avec nous, en dehors et à côté du club. De sa situation géographique aux partenaires institutionnels en passant par la localisation des écoles et des habitants.

Les partenaires :

Les collectivités locales :

La municipalité : met à disposition l'équipement sportif, du matériel, verse une subvention annuelle de fonctionnement. Il faut la rencontrer chaque année car c'est l'interlocuteur privilégié du club.

Le Conseil Départemental : peut en fonction de sa politique apporter des aides directes aux associations. Il faut consulter le service des sports pour obtenir des financements.

Le Conseil Régional : apporte une aide directe à l'emploi sur le dispositif Cap Asso, aide à l'achat d'équipements (matériel sportif, véhicule...), aide les clubs professionnels et structures d'accès au haut niveau.

Le Mouvement Olympique :

Le CIO puis **les CNO** (comités nationaux olympiques) représentent l'ensemble des disciplines olympiques et paralympiques. Il se décline comme les fédérations avec des comités Régionaux et départementaux (CROS et CDOS).

Le CROS accompagne et propose des formations aux dirigeants sportifs.

Le CDOS est une antenne locale du CROS qui propose du conseil et de l'accompagnement aux dirigeants sportifs.

Ils ont l'intérêt d'avoir une compétence multisport.

L'Etat : avec un **ministère** ou un secrétariat d'Etat, le sport est aidé directement par l'Etat.

Son aide se décline au niveau régional avec les **DRDJCS** et au niveau départemental en **DDJCS**.

Ces services soutiennent et accompagnent les projets locaux. Les services départementaux suivent les clubs et comités départementaux. Les services régionaux sont en lien avec le niveau régional et sont tête de réseau pour la gestion du **CNDS** territorial et le pilotage des politiques publiques locales.

La situation géographique

Pour se développer, un club doit tenir compte de sa situation géographique. Est-ce un club rural, urbain, au centre de la commune, à la périphérie, proche d'une école, d'une maison de retraite ?

En fonction de ces différents critères, le club devra prioriser ses actions : adapter sa politique aux catégories socio-professionnelles environnantes, à la politique sportive de la collectivité, à son tissu économique, démographique et social.

Ensuite, en fonction de ce contexte si certains axes sont difficiles à développer, il pourra s'associer au comité ou à la ligue pour avoir des conseils mais également aux clubs environnants qui ont peut-être plus d'expérience ou une approche différente.

La carte environnementale à identifier :

- les écoles maternelles, primaires, collèges.
- les arrêts de bus et accès à la salle.
- les entreprises du quartier et grandes entreprises locales.
- la concurrence (association sportive, musicale ou culturelle) voisine ainsi que les équipements sportifs.
- les centres d'accueil et de loisirs pour les jeunes.
- les « EHPAD » ou centres d'hébergements spécifiques.
- les habitants licenciés pour identifier les secteurs à démarcher.



L'étude de cet environnement s'appelle l'analyse externe. C'est une étape essentielle pour mettre en place un projet car elle permet de bien identifier les éléments de contexte du club.

Complétée avec une analyse interne (licenciés, fréquentation, compétitions...), cela permet de faire un diagnostic de base servant de pilier pour un projet de club.